

## MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

# PROCES-VERBAL

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MENTHONNEX-EN-BORNES DU 01 SEPTEMBRE 2025

Le premier septembre deux mil vingt cinq

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 13

Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés : 2

Date de convocation : 18 août 2025

Date de mise à disposition du public : 4 novembre 2025

**Présents** : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Sébastien PACCARD, Nathalie HENRY, Olivier CHAMOT, Sandrine JOLIBOIS, Sylvie LOUVEAU, Emmanuel TISSOT, Astou SOW, Mickaël BAFCOP, Karen DA COSTA, Jocelyne BORNE, Christophe BALMIER, Jocelyne YAKOVLEFF.

**Absents excusés** : Christian LEOTY, François RAGAZZONI.

**Secrétaire de séance** : M. Olivier CHAMOT est désigné secrétaire de séance, il est assisté de Mme Martine BRAND, secrétaire de mairie et de Valérie JIGUET, agent administratif.

Participante : Sylvie MERMILLOD, Maire de Cruseilles

### **Approbation du compte rendu de la séance précédente.**

Le compte rendu de la séance précédente n'appelant pas d'observations, est adopté à l'unanimité et devient procès-verbal.

En préambule, Monsieur le Maire, propose au conseil municipal de remercier Théo et Marie-Louise SIALM d'anciens résidents qui se sont distingués par leur bienveillance et leur solidarité. Lors de leur départ, ils ont fait un legs de cinquante mille euros à la commune. Sur proposition du maire, l'assemblée unanime décide de les nommer Citoyens d'Honneur de Menthonnex-en-Bornes.

## 1- Intervention de Mme MERMILLOD

Monsieur le Maire a souhaité faire intervenir Mme Mermillod, Maire de Cruseilles et vice-présidente de la communauté de commune du pays de Cruseilles afin de s'exprimer sur les difficultés voire la pérennité de l'EHPAD Salève Glières.

L'EHPAD de Cruseilles, historiquement connu sous le nom de Résidence Saint-Maurice, a été fondé en 1976 par la commune de Cruseilles en tant que maison de retraite. Sa gestion est alors confiée à l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois. En 1983, l'établissement devient public autonome relevant de la Fonction Publique Hospitalière. Un conseil d'administration (constitué de membres du personnel, de représentants des familles, de personnes qualifiées et d'élus locaux) et une direction spécifique à l'établissement sont installés. En 2003, la maison de retraite se transforme en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Enfin, le 1er janvier 2014, les EHPAD de Cruseilles et Groisy fusionnent pour devenir l'EHPAD Salève-Glières.

Depuis deux ans, le site de Cruseilles est engagé dans d'importants travaux de modernisation visant à améliorer l'accessibilité, rénover les espaces de vie, optimiser les installations techniques et créer des lieux dédiés au bien-être des résidents. Le coût de ce projet s'élève à 8,4 millions d'euros TTC.

Malgré le maintien de l'accueil des résidents durant les travaux, l'EHPAD traverse aujourd'hui une période financière critique qui risque de remettre en question sa pérennité.

En effet, depuis la crise COVID, les coûts ont fortement augmenté sur le fonctionnement (hygiène, alimentation, énergie) et sur les charges de personnel (recours à l'intérim, revalorisation salariale liée à la loi SEGUR sans compensation intégrale de l'État). Cette situation a conduit à un déficit cumulé de près de 2 M € au 31 décembre 2024. Pour faire face, l'EHPAD a puisé dans ses fonds propres initialement destinés à l'autofinancement des travaux.

Cette décision motivée par la volonté de ne pas réduire le nombre de places face à une forte demande, a aujourd'hui pour conséquence l'arrêt du chantier faute de moyens. Il reste 2,8 M€ TTC à financer. Des subventions de l'ARS et du Département (1,16 M€) et la récupération de la TVA (environ 0,8 M€) sont attendues, mais ne suffiront pas à couvrir l'ensemble des besoins.

Au-delà de l'urgence des travaux, des mesures pour l'équilibre budgétaire sont étudiées avec l'ARS et le Département (augmentation du tarif journalier notamment), une tâche ardue dans un contexte national difficile pour les EHPAD.

Conscients de l'importance vitale de nos deux établissements pour le territoire et le bien-être de nos aînés, les acteurs locaux se mobilisent. La CCPC, la vie associative ainsi que bon nombre de communes ont déjà apporté leur soutien financier pour 2025. Les communes du territoire de l'EHPAD de Groisy apporteront sans doute aussi le leur. Afin de permettre à chacun de contribuer, une collecte de dons défiscalisés est lancée.

En conclusion de son intervention, Mme Mermillod propose que la mairie s'associe à cet élan de solidarité.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de s'associer à cette souscription en versant une subvention de 2400.00 euros.

## **2- Budget de l'association cantine garderie de Menthonnex-en-Bornes**

Nathalie Henry et Sandrine Jolibois présentent à l'assemblée le bilan de l'exercice 2024/2025

|                            | <b>Recettes en €</b> |                    | <b>Dépenses en €</b> |
|----------------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| Solde 2023/2024            | 9 976.57             | Repas              | 43 661.76            |
| Subvention commune         | 30 000.00            | Frais de personnel | 70 724.63            |
| Participation des familles | 72 257.16            | Frais généraux     | 1 381.17             |
|                            | 112 223.76           |                    | 115 767.56           |

Soit un déficit de 3 533.80 €

Madame Henry précise qu'en plus des subventions d'équilibre, la commune met à disposition de l'association les locaux, l'énergie et si besoin du personnel communal en renfort (Olivier Cizeron).

A noter que madame Bossez employée communale en charge de la garderie périscolaire a fait valoir ses droits à la retraite

Le prix du repas est d'environ 6 euros en fonction du quotient familial ce qui permet de diminuer la tarification pour les familles les moins aisées.

Il est rappelé que le fournisseur de repas la société Leztroy donne entièrement satisfaction.

Le Maire rappelle que la commune a récemment investi 36 438.00 euros dans l'équipement d'une pompe à chaleur et la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la cantine. Il remercie le personnel et l'ensemble des bénévoles qui assurent le fonctionnement de cette structure associative, et propose l'attribution d'une subvention d'équilibre de 10 000.00 euros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré valide l'attribution de cette subvention.

## **3- Participation à l'installation d'un panneau historique à la stèle du Noiret**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une demande de subvention du comité local du Souvenir Français qui a prévu d'installer un panneau historique au monument du Noiret. Celui-ci permettra aux visiteurs de prendre connaissance de l'histoire des fusillés du Noiret et comportera les liens pour consulter les pages internet en trois langues.

L'assemblée sensible au devoir de mémoire décide d'attribuer une subvention de 300 euros.

#### **4- Attribution d'une aide financière aux jeunes sapeurs-pompiers de Cruseilles**

Afin de participer au renouvellement de la tenue de sport et de manœuvre des jeunes sapeurs-pompiers de Cruseilles, il est décidé de leur attribuer une subvention de 300 euros.

#### **5- Distraction du régime forestier**

A la demande de l'ONF qui gère la forêt domaniale de la commune, il est décidé de distraire du domaine forestier 2 parcelles de terrains (pour une contenance de 2003 m<sup>2</sup>) situées au Creux du Loup dans le périmètre de protection des sources et qui appartiennent à la CCPC.

Accord du conseil.

#### **6- Adhésion à la médiation préalable de la fonction publique territoriale**

Monsieur le Maire indique qu'en cas de litige avec un salarié de la commune, il est nécessaire d'engager un processus de médiation en vu de parvenir à un accord amiable.

En conséquence, il propose que la commune adhère au dispositif proposé par le Centre de gestion de la fonction publique de Haute-Savoie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'adhérer à ce dispositif qui n'engendre pas de surcoût de cotisation et charge le Maire de ratifier la convention avec le CDG74.

#### **7- Travaux en cours**

Monsieur Emmanuel Tissot fait un point sur l'évolution des chantiers en cours :

- Déploiement de la vidéo protection
- Démolition de l'ancien hangar communal
- Création de places de parking
- Réaménagement d'espaces verts près de l'église
- Aménagement du hangar communal de chez Péguin

#### **8- Autorisations d'urbanisme**

Monsieur Sébastien PACCARD, adjoint à l'urbanisme, présente les autorisations d'urbanisme délivrées :

##### Déclarations préalables

- M. DURDILLY Jean-Bernard, 180 allée du Clos Bellevue pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- M. et Mme FRANCOIS, 283 route de Chez Bastaly pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- Mme HERBEZ et M. CHARDON, 356 chemin de chez Tracafond pour la création d'une terrasse.
- Mr et Mme BRANDARIZ Emmanuel, 323 route de chez Péguin pour la construction d'une piscine

- GAEC La ferme de Bornette, 156 chemin de la Côte pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture.
- M. et Mme RICHARD Cédric, 234 allée des Margolliets pour la création d'une pergola
- M. et Mme GAL Emmanuel, 861 route de chez les Maîtres pour la construction d'une véranda.
- M. et Mme RICHARD Cédric, 234 allée des Margolliets pour la création d'un abri de jardin et ouvertures sur la façade de la construction existante
- M. et Mme GUILLAUME Pascal -372 Route de la Côte pour agrandissement d'un abri de jardin
- M. et Mme BALMIER Christophe, 822 route de la Rippaz pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture.
- M. et Mme VITRY Jacques, 485 route de Menthonnex pour l'installation d'une plateforme élévatrice en extérieur.
- M. et Mme TYLINSKY Denis, 158 allée du Clos Bellevue pour la création de place de parking

#### Permis de construire

- Mme HENRY Ornella et M. HENRY Léopold, 243 route de chez Péguin pour la démolition d'un hangar et la construction d'une bâtisse de 5 logements.

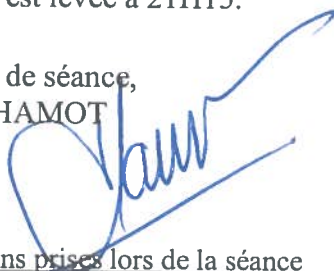
#### 9- Questions diverses

Christophe Balmier (président du comité des fêtes) fait le point sur le déroulement de la fête au village qui a été un franc succès tant au niveau de la fréquentation que de la mobilisation des bénévoles.

L'assemblée est informée de l'ouverture d'une classe Ulysse à Cruseilles pour des élèves atteints d'autisme et de l'Amusette le second multi accueil intercommunal du pays de Cruseilles sur Allonzier-la-Caille.

La séance est levée à 21H15.

Secrétaire de séance,  
Olivier CHAMOT



Le Maire,  
Guy DEMOLIS




#### Délibérations prises lors de la séance

- Attribution d'une subvention à la cantine garderie de Menthonnex-en-Bornes.
- Attribution d'une subvention à l'EHAPD Salève-Glières de Cruseilles
- Adhésion à la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le CDG 74
- Attribution d'une subvention aux jeunes sapeurs-pompiers de Cruseilles
- Attribution d'une subvention au Souvenir Français